

Communiqué de presse
Paris, le 28 octobre 2021

Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph Île-de-France renouvellent leur partenariat pour renforcer l'accès à la formation et à la reconversion professionnelle des personnes en situation de handicap

Le 27 octobre 2021, Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph Île-de-France ont renouvelé leur convention de partenariat régionale pour favoriser la reconversion et l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. La signature de cette nouvelle convention s'est déroulée en présence d'Éric Dumartin, Président de Transitions Pro Île-de-France, et de Lahouari Merabti, Délégué Régional de l'Agefiph Île-de-France.

Depuis plus de 20 ans, l'Agefiph et Transitions Pro Île-de-France (ex-Fongecif) poursuivent leur collaboration avec un objectif commun : **favoriser la reconversion et la formation des personnes en situation de handicap**. Dans un contexte lié à la situation sanitaire et économique en France, ce partenariat fait d'autant plus sens qu'il cible en priorité les publics les moins qualifiés ayant un projet de reconversion professionnelle.

Le renforcement d'un partenariat ambitieux

Les contours de cette convention de partenariat ont pour objectif de **promouvoir, développer et faciliter l'accès à la formation des personnes en situation de handicap**, par :

- la connaissance et la mise en partage des offres de service de Transitions Pro Île-de-France et de l'Agefiph ;
- l'appui de Transitions Pro Île-de-France dans l'accompagnement des opérateurs pour permettre la mobilisation de leurs outils afin de conseiller les salariés dans leur Projets de Transition Professionnelle ;
- l'appui à la professionnalisation des équipes de transition professionnelle mise en œuvre par l'Agefiph.

Ce partenariat cible les personnes ayant **le statut de salarié handicapé** ou encore **les salariés engagés dans une démarche de reconnaissance de leur handicap**. La situation de ces publics peut relever d'un impératif pour le maintien dans l'emploi, notamment dans les cas où le handicap oblige la personne à opérer une reconversion, ou bien d'une nécessité de maintenir l'employabilité, pour réaliser une reconversion demandée par le salarié.

Une montée en puissance des reconversions financées

Depuis le début de l'année 2021, Transitions Pro Île-de-France enregistre une hausse des demandes de reconversion relevant de travailleurs reconnus en situation de handicap 275 au 25 octobre, contre 138 l'année précédente. L'Agefiph accompagne cette montée en charge en cofinçant l'ensemble de ces projets, soit **une augmentation de près de 100%** par rapport à 2020.

Le Projet de Transition Professionnelle est l'outil phare des associations Transitions Pro. Il permet aux salariés de se reconvertir professionnellement en bénéficiant du financement de leur formation et du maintien de leur rémunération.

Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph Île-de-France, en lien avec les partenaires de l'écosystème francilien de l'emploi, ont pour ambition d'accompagner encore davantage de personnes en situation de handicap dans leurs projets de formation et de reconversion.

Éric Dumartin, Président de Transitions Pro Île-de-France : *la grande pertinence de ce partenariat se confirme année après année. Avec l'Agefiph Île-de-France nous sommes au cœur de notre mission d'accompagnement des publics moins favorisés et nous démontrons, en triplant le nombre de bénéficiaires en 2021, qu'une coopération ciblée et effective conduit à d'excellents résultats. On se doit de souligner la grande variété des métiers faisant l'objet d'une reconversion, une preuve de plus qu'il doit exister de la place dans toutes les entreprises pour les personnes en situation de handicap. Nous souhaitons aller plus loin dans le futur avec un travail concerté sur l'accueil de ces publics au sein des organismes de formation et des plus grandes interactions avec les entreprises afin de les conseiller sur leur stratégie d'inclusion*

Lahouari Merabti, Délégué Régional de l'Agefiph Île-de-France : *« Cette signature est l'occasion de souligner les résultats encourageants de 2020 mais également de réaffirmer qu'en matière de formation professionnelle des personnes en situation de handicap, nous devons collectivement aller plus loin. Le Projet de Transition Professionnelle va permettre de favoriser cela par le maintien dans l'emploi et l'évolution de l'employabilité des personnes en situation de handicap. En effet, si la crise sanitaire a été l'opportunité de nombreuses reconversions, elle a également fragilisé encore davantage certains publics peu formés ou qualifiés. Aussi, Transitions Pro Île-de-France et l'Agefiph Île-de-France entendent structurer leurs actions pour répondre, avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou opérationnels franciliens, aux enjeux d'une politique handicap ambitieuse, en faveur de l'accès à la formation et à la reconversion de ces publics ».*

À propos de Transitions Pro Île-de-France

Acteur majeur de la formation professionnelle, l'association Transitions Pro Île-de-France est une structure paritaire régionale interprofessionnelle créée en 2020, issue de la transformation du Fongecif Île-de-France (1983-2019).

Elle est dirigée par les partenaires sociaux qui s'engagent en faveur des transitions professionnelles, du développement des compétences et plus généralement de l'emploi dans les territoires.

Transitions Pro s'adresse aux salariés qui souhaitent se reconvertir ou obtenir un diplôme au travers de différents dispositifs : le Projet de Transition Professionnelle (PTP), le dispositif démissionnaire, la VAE, CléA et le dispositif Transitions collectives.

Pour en savoir plus : www.transitionspro-idf.fr

À propos de l'Agefiph Île-de-France

L'Agefiph agit au niveau local, sur la base d'une stratégie et d'une politique définies au niveau national. Ses instances dirigeantes, regroupées en région parisienne, s'appuient sur les délégations régionales qui sont en contact direct avec les entreprises et au plus près des besoins des personnes handicapées.

Près de 450 collaborateurs œuvrent chaque jour à l'accomplissement de ses missions. 70% d'entre eux travaillent dans nos délégations régionales.

L'Agefiph assure une mission de service public qui s'inscrit notamment dans le cadre d'une convention pluriannuelle signée avec l'Etat et les principaux acteurs de la politique de l'emploi des personnes handicapées.

Pour en savoir plus : <https://www.agefiph.fr>

Contacts presse :

Transitions Pro Île-de-France

Jennifer Barra, chargée de projets communication

j.barra@transitionspro-idf.fr

Agefiph Île-de-France

Corinne Affret, chargée d'étude référente communication

ile-de-france@agefiph.asso.fr